

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

14^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 10 mai 2016, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 10 mai 2016 ouverte à 17 h 33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

CE-15-16-069

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire annulée du 8 mars 2016 et de la séance ordinaire du 12 avril 2016 du comité exécutif
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Services d'agents de sécurité et de gardiens 2016-2017 – Adjudication de contrat
- 2.2 Divers établissements – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire pour une période de trois ans – Adjudication de contrats

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-070

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire annulée du 8 mars 2016 et de la séance ordinaire du 12 avril 2016 du comité exécutif

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les procès-verbaux de la séance ordinaire annulée du 8 mars 2016 et de la séance ordinaire du 12 avril 2016 du comité exécutif ont été transmis à tous les membres du comité exécutif le 6 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire annulée du 8 mars 2016 et de la séance ordinaire du 12 avril 2016 du comité exécutif et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-15-16-071
SRM**

**2.1 Services d'agents de sécurité et de gardiens 2016-2017 –
Adjudication de contrat**

ATTENDU les besoins exprimés par différentes unités administratives de la Commission scolaire des Navigateurs en matière de services d'agents de sécurité et de gardiens;

ATTENDU l'appel d'offres #160412-41 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des services d'agents de sécurité et de gardiens pour l'École Pointe-Lévy, le Centre de formation professionnelle de Lévis et divers mandats pour la commission scolaire;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Denis Brousseau, agent d'administration aux Services des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat à l'agence de sécurité *Neptune Security Services inc., de Montréal*, pour des services d'agents de sécurité et de gardiens pour l'École Pointe-Lévy, le Centre de formation professionnelle de Lévis et divers mandats pour la commission scolaire, pour la somme de 105 700 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-072
SRM**

**2.2 Divers établissements – Services spécialisés en hygiène et salubrité
pour l'entretien sanitaire pour une période de trois ans –
Adjudication de contrats**

ATTENDU l'appel d'offres public #160414-25 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions en services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire de divers établissements pour une période de trois ans;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 3 mai 2016;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Pierre-Guy Brassard, coordonnateur aux Services des ressources matérielles;

ATTENDU l'autorisation du dirigeant d'organisme pour les lots 7 et 14;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *ML Entretien Multiservices* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Saint-Dominique (Lot 1), pour la somme de 253 243 \$, taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Derko ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École des Petits-Cheminots – Notre-Dame et le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Charny (Lot 2), pour la somme de 153 633,88 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Derko ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École du Grand-Flleuve

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

– Pavillon Maria-Dominique (Lot 3), pour la somme de 136 955,29 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Service sanitaire Frontenac ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Plein-Soleil (Lot 4), pour la somme de 198 881,33 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Service sanitaire Frontenac ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École primaire-secondaire de la Clé-du-Boisé (Lot 5), pour la somme de 228 787,69 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise 9254-0897 *Québec inc./Service d'entretien Bérubé* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École de la Caravelle (St-Flavien et Dosquet) (Lot 6), pour la somme de 169 623,91 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *ML Entretien Multiservices* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École du Ruisseau (Lot 7), pour la somme de 167 250 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise 9254-0897 *Québec inc./Service d'entretien Bérubé* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École La Mennais (Lot 8), pour la somme de 112 612,78 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Service sanitaire Frontenac ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École de l'Étoile (Lot 10), pour la somme de 218 797,56 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Derko ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Pointe-Lévy et le Centre de formation professionnel de Lévis (Lot 11), pour la somme de 1 117 607,15 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *L'Atelier de réadaptation au travail de Beauce inc. (ARTB inc.)* le contrat d'entretien sanitaire pour l'École secondaire de l'Horizon (Lot 12), pour la somme de 339 876 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Derko ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Saint-Romuald (Lot 13), pour la somme de 144 091,53 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *ML Entretien Multiservices* le contrat d'entretien sanitaire pour le Centre de formation en montage de lignes (Lot 14), pour la somme de 114 961 \$ taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Derko ltée* le contrat d'entretien sanitaire pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (Lot 15), pour la somme de 135 154,82 \$ taxes non incluses;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Un membre du comité exécutif pose une question.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

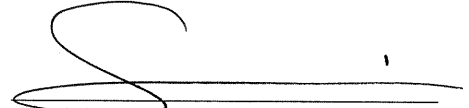
IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 46.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale

CE-15-16-073